

MEMBRE ACTIF / FORMULAIRE D'ADHESION ENFANCE ET ATTENTION

Etre membre actif d'ENFANCE ET ATTENTION

Le statut de membre actif concerne les personnes habilitées à animer, auprès d'enfants et adolescents, des programmes de développement de « l'Attention » tels que définis dans les statuts de l'association.

Les membres actifs sont convoqués aux Assemblées Générales et y ont droit de vote. Ils auront également un accès prioritaire aux événements que nous organiserons (conférences, ateliers, journées d'étude, etc.).

Si, par ailleurs, ils honorent les critères définis pour être « membre actif certifié » d'ENFANCE ET ATTENTION, leurs nom et coordonnées seront diffusés par l'association.

Procédure pour soumettre sa candidature

Pour devenir membre actif d'ENFANCE ET ATTENTION, et dans la mesure où vous répondez à **tous les critères définis**, nous vous invitons à compléter le formulaire ci-dessous et à joindre une lettre de motivation pour votre adhésion à l'association.

Pour être examinée, votre candidature doit être parrainée par deux membres actifs certifiés depuis 12 mois minimum d'ENFANCE ET ATTENTION, ayant marqué leur accord. Nous vous demandons dès lors de les contacter et de nous transmettre leur accord écrit en joignant en annexe leur courrier respectif.

La dernière partie du formulaire concerne les critères spécifiques qui seront à remplir chaque année, le cas échéant, pour le maintien de votre statut de « membre actif certifié » de l'association.

Une fois votre demande reçue, nous accuserons réception et vous inviterons à nous communiquer des documents sur votre cursus professionnel / votre pratique personnelle. Vous devrez également signer la charte éthique de l'association, dont vous pouvez prendre connaissance dès maintenant en pièce jointe.

A réception de votre dossier complet, le Conseil d'Administration d'ENFANCE ET ATTENTION examinera votre candidature pour vous faire ensuite part de sa décision. Cette procédure demande plusieurs semaines. Nous vous remercions par avance de votre patience et de votre compréhension.

Une fois votre candidature acceptée, vous serez invité(e) à verser la cotisation de 50€. Les détails vous seront communiqués par courriel. Cette cotisation peut être déduite de l'impôt sur le revenu à hauteur de 66% du montant versé et jusqu'à 20 % du revenu imposable. Une entreprise pourra défiscaliser 60% de son don à hauteur de 0,5% du chiffre d'affaires.

Remplir le formulaire ci-dessous et l'adresser à : contact@enfanceetattention.org

(*) Données obligatoires

Coordonnées de contact

Prénom *
Nom *
Profession *
Institution
Rue *
Code postal *
Ville *
Pays *
Téléphone privé
Téléphone professionnel *
Téléphone portable
E-mail *
Site web

Critères professionnels

- Avoir suivi le programme de 8 semaines MBSR / MBCT auprès d'un instructeur qualifié MBSR / MBCT *
Protocole :
Lieu et date :
Instructeur :

- Suivre l'intégralité d'une des formations adaptées pour les enfants suivantes* :
 - « L'attention ça marche » en
Lieu :
Instructeur :
et/ou
 - « Mindful UP » en
Lieu :
Instructeur :
et/ou
 - « Animation de groupe basée sur la Pleine Conscience pour l'enfant et son entourage »
en
Lieu :
Instructeur :
et/ou
 - « .b » en
Lieu :
Instructeur :

- S'engager à maintenir une formation continue*
- S'engager à avoir une expérience de terrain auprès d'enfants*
- Certifier ne pas exercer de profession directement liée à une religion*

Critères personnels

- Avoir une pratique personnelle quotidienne du programme MBSR/MBCT depuis 6 mois – 1 an*
- S'engager à maintenir cette pratique personnelle quotidienne*

Y a-t-il d'autres éléments concernant votre parcours de développement personnel qu'il nous serait utile de connaître (travail sur soi, thérapie, travail corporel, etc.) ?

Critères de « membre actif certifié »

- Etre certifié de l'une des formations suivantes :

- « L'attention ça marche » en

Lieu :
Instructeur :
et/ou

- « Mindful UP » en

Lieu :
Instructeur :
et/ou

- « Animation de groupe basée sur la Pleine Conscience pour l'enfant et son entourage »
en

Lieu :
Instructeur :
et/ou

- « .b » en

Lieu :
Instructeur :

- Avoir suivi cette année un stage d'approfondissement de pratique personnelle à l'attention consciente de 5 jours minimum (retraite en silence)

Lieu et date :
Instructeur :

- Avoir suivi cette année des entretiens de supervision et/ou une remise à niveau professionnelle d'une journée minimum

Supervision :
Lieu et date :
Instructeur :

Formation :
Lieu et date :
Instructeur :

- Avoir une expérience de terrain auprès d'enfants d'une durée minimum de 2 cycles complets par an